

INFORMATION AUX PORTEURS

13/05/2024 : FDC A1 : Création de la part ADE

Code Isin : FR0010988105

Nous vous informons qu'à compter du 13 mai 2024, une nouvelle catégorie de part dénommée « ADE » va être créée dans le Fonds Commun de Placement (FCP) « **FDC A1** ».

Cette nouvelle part n'est pas soumise à un agrément de l'AMF et aura les caractéristiques suivantes :

Devise	euro
Code isin	FR001400PWFO
Cible investisseurs	Part dédiée au Canton ADE de Predica
Valeur liquidative d'origine	1 000 euros
Montant minimum de souscription initiale	10 000 euros
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	20%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	0,30% TTC maximum de l'actif net
Commission de surperformance	N/A
Commission de mouvement	de 0 à 0,10% du montant de la transaction selon le type d'opérations
Affectation des sommes distribuables :	
✓ Résultat net	Capitalisation et/ou Distribution
✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou Distribution

Les documents d'informations clés sont disponibles sur le site internet de CPR Asset Management : www.cpram.com

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part (aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction